

Polymarte ou Bormazo en Toscane, pour réunir un concile général. Cette assemblée, composée de prélats français et germains, se tint à Ingelheim, dans l'église de Saint-Remi, le 7 du mois de juin, l'an 948, en présence des rois Othon et Louis : Marin la présida. Malgré l'opposition du synode, le légat rétablit impérieusement dans la dignité épiscopale Artaud, l'ancien évêque de Reims, qui avait été chassé de son siège par Hugues, comte de Paris.

Vers la même époque, Hadumar, abbé de Fulde, fit un pèlerinage à Rome pour instruire Agapet de la dissidence qui existait entre Hérold et Gérard, archevêques de Salsbourg et de Lorc ou Lauréac, qui tous deux se prétendaient métropolitains de toute la Pannonie. Le pape leur écrivit une lettre dans laquelle il déclarait que l'Église de Lauréac avait bien été primatiale pour les deux Pannonies avant les incursions des Huns, mais que les ravages des barbares avaient obligé le métropolitain de transférer son siège dans une autre ville; et que depuis cette époque, Salsbourg avait été érigée en archevêché; qu'en conséquence ils occupaient légitimement leurs sièges respectifs, et que les deux prélats devaient conserver l'un et l'autre leur rang et leur diocèse. Agapet décidait que la juridiction de la Pannonie occidentale appartenait à Hérold, et la partie orientale avec le pays des Avars, des Moraves ou Slaves convertis, à l'archevêque Gérard.

Après avoir favorisé les intérêts de Bérenger pendant dix années entières, Agapet reconnut que les rois trop puissants deviennent des tyrans pour les peuples; il appela alors en Italie l'empereur Othon; mais avant l'arrivée de ce prince, le saint-père fut pris d'un mal subit et mourut en 956.

JEAN XII.

135^e PAPE.

CONSTANTIN PORPHYROGÉNÈTE,
empereur d'Orient.

LOTHAIRE,
roi de France.

Octavien, fils incestueux du patrice Albéric et de Marozie, est élevé sur le trône pontifical. — Révoltes dans Rome. — Incestes monstrueux de la Marozie et du jeune pape. — Histoire de Théophylacte, patriarche de Constantinople, âgé de seize ans. — Débauches, scandales, désolation dans les Églises d'Orient et d'Occident. — Guerre suscitée par le pape Jean. — Othon est rappelé de nouveau en Italie. — Il est couronné empereur. — Magdebourg est érigée en métropole. — Jean se révolte contre l'autorité de l'empereur. — Les Romains chargent le pape d'accusations infâmes. — Le pontife envoie des ambassadeurs à Othon. — L'empereur entre en Italie. — Le pape s'enfuit honteusement. — Concile de Rome. — Les cardinaux et les évêques accusent le pontife de crimes horribles. — L'empereur ordonne à Jean de comparaître devant le concile. — Déposition de Jean XII.

La confusion qui régnait dans le gouvernement politique de l'Italie s'accroissait chaque jour par les rivalités des rois et des empereurs : bientôt les mêmes luttes, les mêmes divisions éclatèrent dans le gouvernement de l'Église.

Dans chaque ville, les évêques et les abbés élus par un prince étaient bientôt renversés par d'autres compétiteurs

soutenus par un nouveau maître. Il n'existait aucune hiérarchie dans l'Église; les inférieurs condamnaient leurs supérieurs, et souvent des laïques sans caractère sacré s'emparaient des bénéfices et se créaient prélats de leur propre autorité. C'est ainsi que devint pape le jeune Octavien, fils du patrice Albéric, lui-même le fils et l'amant de la Marozie.

Selon quelques auteurs, le nouveau chef de l'Église n'avait que douze ans; d'autres affirment qu'il atteignait sa dix-huitième année; tous conviennent qu'il était dans un âge fort tendre, et que déjà l'infâme Marozie, par un double inceste, l'avait initié aux plus honteuses débauches. Les intrigues, les promesses, les présents, acquirent au jeune Octavien le trône pontifical, et aussitôt après son élévation il quitta son nom et prit celui de Jean XII.

Ce règne, commencé sous des auspices sacrilèges, finira par une chute épouvantable! Baronius fait le portrait du pape enfant en termes fort spirituels; il l'appelle un avorton, et le représente comme un acteur qui paraîtrait sur un théâtre, couronné de la tiare et chargé de remplir le rôle de pontife.

A la même époque, et comme si la Providence avait voulu montrer aux hommes toute l'horreur que leurs crimes inspiraient à la Divinité, le siège de Constantinople était également occupé par le jeune Théophylacte, un patriarche de seize ans, qui commandait au clergé corrompu de l'Église grecque. Ce jeune ambitieux, soutenu par une femme puissante, avait été sacré en présence des légats du pontife romain et d'après un décret d'élection rendu par un conciliabule de prêtres infâmes.

Théophylacte, élevé à la plus haute dignité de l'Église, dans

l'âge où les passions sont dans toute leur effervescence, s'abandonna aux actions les plus criminelles et les plus honteuses; il vendait les ordres et les promotions; il ne consacrait ni prêtres, ni diacres, ni abbés ou prélats, qu'on ne lui donnât de l'argent, qu'il dissipait bientôt avec ses mignons et ses courtisanes. Passionné pour la chasse, il avait rassemblé dans ses écuries plus de trois mille chiens et près de deux mille chevaux qu'il nourrissait avec des pignons, des pistaches, des noisettes, des dattes, des raisins secs et des figues trempées dans des vins généreux et parfumés des aromes les plus suaves.

On raconte qu'un jour de jeudi-saint, pendant qu'il célébrait l'office divin, un de ses palefreniers vint l'avertir que sa cavale chérie avait mis bas un nouveau poulain; aussitôt le patriarche quitta l'auguste cérémonie en habits pontificaux pour se rendre dans ses écuries, laissant les fidèles dans la stupeur et l'étonnement. On prétend que pour rendre les cérémonies religieuses plus attrayantes, il imagina d'admettre dans les basiliques les comédiennes et les courtisanes, qui se livraient à des danses lascives au son des instruments.

Enfin dans une partie de chasse, Théophylacte fit une chute terrible, et par suite cracha le sang; malgré son état de maladie, il ne voulut pas interrompre son genre de vie, et il mourut d'épuisement.

Quant à Jean XII, Maimbourg dit: « Après son exaltation, » Octavien changea de nom, mais il ne changea pas de mœurs; » car il est certain qu'il n'y eut jamais de prêtres qui aient » déshonoré plus que lui la tiare pontificale par toutes sortes » de vices et de crimes. Cependant Dieu permit que sa mort

» fût aussi funeste et aussi malheureuse que son existence
» avait été honteuse et déplorable. »

Octavien réunissait dans ses mains le pouvoir spirituel et l'autorité temporelle, ou plutôt il faisait peser sur l'Italie une double tyrannie qu'il pouvait exercer sans crainte, étant soutenu par les satellites de sa famille. Il forma le projet de s'emparer du duché de Spolette, et il marcha à la tête d'une armée contre Pandulfe, prince de Capoue; mais celui-ci ayant été secouru par Gisulfe, prince de Salerne, Jean XII fut contraint de battre en retraite et de demander la paix.

Bérenger, non moins ambitieux que le saint-père, voulait étendre sa domination sur les peuples, et traiter les citoyens de Rome comme les serfs de ses domaines; il devint tellement odieux que le pape fut obligé d'envoyer deux légats, Jean, cardinal-diacre, et Azon, scriniaire de l'Église romaine, pour supplier Othon de venir délivrer les provinces italiennes de leur tyran. Le vénérable Valbert, archevêque de Milan, vint également se jeter aux pieds du prince, réclamant sa protection contre Bérenger et son fils Adalbert, qui l'avaient chassé de son siège au mépris des lois divines et humaines, pour le donner à Manassès, archevêque d'Arles. Presque au même moment le titulaire de Como adressait au roi des plaintes semblables contre la violence de Bérenger.

Vingt années s'étaient écoulées depuis que le grand Othon régnait glorieusement sur l'Allemagne; il avait dompté les Slaves et les peuples de Bohême; il avait soumis les provinces rebelles, pacifié la Germanie et reconquis tout le royaume de Lorraine; enfin il jouissait dans une paix profonde du fruit de ses nombreuses victoires. Mais comme

l'ambition chez les rois est une passion insatiable, il sacrifia le repos des peuples au désir de posséder un plus grand empire; il rassembla en toute hâte une armée puissante et envahit la Lombardie. Tout plia devant lui: les députés du peuple, les seigneurs et les chefs du clergé s'étant assemblés à Milan, déclarèrent Bérenger et Adalbert son fils déchus de tous leurs droits; Othon fut proclamé roi d'Italie, et il reçut, selon l'usage, la couronne et le sceptre de fer; ensuite il se dirigea sur Rome avec ses soldats. Sa marche fut un véritable triomphe: cependant Jean XII exigea qu'avant de pénétrer dans la capitale chrétienne il fit le serment solennel qu'il lui conserverait la vie sauve et sa dignité de pontife, et ne prendrait à son égard aucune résolution; qu'il maintiendrait tous les privilèges de l'Église romaine, et ferait même la restitution au saint-siège de tous les domaines qu'il enlèverait à leurs ennemis.

Othon fut reçu à Rome avec une pompe extraordinaire; la population entière se porta à sa rencontre au milieu des cris de joie; le pape le couronna empereur, lui fit serment sur le corps du saint apôtre Pierre de ne jamais renoncer à son obéissance, et de ne donner aucun secours à Bérenger ni à son fils; les citoyens, les prêtres et les seigneurs firent le même serment. Alors le nouveau chef de l'empire d'Occident rendit à l'Église toutes les terres qui lui avaient été arrachées par les princes déchus; il fit au souverain pontife en particulier de magnifiques présents d'or et de pierreries; il confirma au saint-siège, par un acte authentique, les donations immenses de Pépin et de Charlemagne, comprenant Rome, son duché et ses dépendances, plusieurs villes de Toscane,

l'exarchat de Ravenne, la Pentapole, le duché de Spolète, celui de Bénévent, l'île de Corse, le patrimoine de Sicile, et plusieurs autres places de la Lombardie et de la Campanie. « si Dieu les met en notre pouvoir, » ajouta-t-il par une sage restriction. Cette donation fut copiée presque mot à mot sur celle de Louis le Débonnaire; Othon y annexa Rieti, Amiterne et cinq autres villes du royaume qu'il venait de conquérir. A la fin de l'acte on lit cette clause importante et remarquable : « Sauf en tout notre puissance, celle de notre » fils et de nos descendants. »

On s'occupa ensuite de l'élection de Jean XII, qui n'avait pas été faite canoniquement; le clergé et la noblesse s'engagèrent à la régulariser, mais sous la condition cependant que le pontife s'engagerait publiquement, et en présence des commissaires de l'empereur, à conserver les droits des citoyens. On régla aussi l'administration de la justice; il fut convenu que les délégués du saint-siège et de l'empire feraient chaque année un rapport public sur toutes les causes qui auraient été jugées par les ducs ou par les prélats. Les abus devaient être signalés au pape, qui avait la liberté de les réformer aussitôt ou de permettre qu'ils fussent corrigés par les commissaires impériaux. Cette clause montre que le grand Othon se réservait la souveraineté et la juridiction définitive sur toutes les villes et sur les provinces qu'il avait données à la chaire apostolique. Ce diplôme est daté du 13 février 962; l'original, écrit en lettres d'or, fut gardé dans les archives de l'Église.

L'empereur obtint l'érection de Magdebourg en métropole; et dans la bulle qui fut expédiée à ce sujet il est dit : « Othon

» nous a représenté qu'après avoir vaincu les Slaves, il les » avait convertis à la foi chrétienne. Alors, pour ne pas ex- » poser ces peuples à retomber dans l'idolâtrie en les privant » de directeur, et pour les conserver à notre religion sainte, » nous ordonnons que le monastère de Magdebourg, bâti en » Saxe, sur l'Elbe, et le plus voisin de ces nations, soit érigé » en siège épiscopal, afin qu'il puisse les gouverner par ses » suffragants.

» En exécution d'un vœu fait par le prince dans une ba- » taille contre les Hongrois, nous voulons également que le » monastère de Mersbourg soit érigé en siège épiscopal, mais » sous la juridiction de celui de Magdebourg, parce qu'un » seul prélat ne pourrait point gouverner de si grandes pro- » vinces. Nous voulons encore que le cens et la dîme de tous » les peuples que l'empereur a fait baptiser ou qui le seront » par les soins de ses successeurs, puissent être répartis entré » les évêchés que nous venons d'ériger; et nous ordonnons » aux chefs du clergé de Mayence, de Trèves, de Cologne et » de Salsbourg, de protéger de tout leur pouvoir ces nou- » velles églises. Enfin, lorsque Dieu, par le zèle du grand » Othon ou de ses descendants, aura amené à notre com- » munion les Slaves voisins, nous voulons qu'il soit établi » dans leurs pays de nouveaux prélats ordonnés par le mé- » tropolitain de Magdebourg.» Cette bulle, expédiée le 14 février 962, ne fut exécutée que six ans après.

Quoique le pape Jean parût alors très-disposé à favoriser l'empereur, il oublia bientôt ses protestations de fidélité, par l'effet de la crainte où il était que le prince ne se contentât pas d'un titre imaginaire, et ne voulût exercer l'autorité dans

Rome, comme avaient fait autrefois les souverains grecs ou gaulois. Le traître Jean envoya des ambassadeurs au fils de Bérenger, qui s'était retiré chez les Sarrasins, pour l'engager à lever l'étendard de la révolte, lui promettant sur l'Évangile que le saint-siège le seconderait dans ses entreprises contre Othon.

L'empereur ayant eu connaissance de cette négociation, en fut surpris et courroucé; cependant il espéra que le jeune pontife pourrait être ramené à des sentiments plus favorables par les conseils d'hommes sensés; et il envoya quelques vieux officiers de sa cour pour réclamer au sénat de Rome contre cette infraction au traité qui avait été fait avec le saint-siège.

Les seigneurs italiens, indignés de courber la tête sous le joug d'un pape sacrilège qui remplissait Rome de ses débauches et de ses débordements, firent cette réponse au prince : « Jean XII hait Othon par la même raison que le » diable hait son créateur. Vous, seigneur, vous cherchez à » plaire à Dieu, et vous désirez le bien de l'Église et de l'état; » le pape, au contraire, aveuglé par la passion criminelle » qu'il a conçue pour la veuve de son vassal Rainier, lui » a donné le gouvernement de plusieurs villes et la direction » de plusieurs couvents; et, ce qui est le comble du scan- » dale, il a payé ses voluptés infâmes avec les croix et les » calices d'or de la basilique de Saint-Pierre. »

» Une de ses concubines, Étienne, vient de mourir sous » nos yeux, dans le palais de Latran, en accouchant d'un fils » qu'elle a déclaré appartenir au pontife. Enfin la demeure sa- » crée des papes est devenue sous le règne de Jean un affreux

» lupanar, le refuge des prostituées! Sa tante partage avec » la Marozie sa mère les horreurs de l'inceste! Les femmes » romaines ou étrangères n'osent plus visiter les églises, car » sur les marches de l'autel même ce monstre fait enlever » les épouses, les veuves et les vierges! La pourpre ou les » haillons, la beauté ou la laideur, tout doit servir à ses exé- » crables débauches! Les temples des apôtres tombent en » ruines; la pluie du ciel inonde la sainte table; et les voûtes » menacent d'écraser les fidèles. Voilà pourquoi Adalbert » convient mieux au pape que l'empereur. »

Malgré ces accusations terribles des Romains, Othon n'osa pas encore punir la révolte du pontife; il se contenta d'assiéger Montefeltro, où Bérenger s'était enfermé.

Jean lui députa aussitôt le protoscriniaire Léon, et Démétrius, l'un des principaux citoyens de Rome; il promettait de se corriger de ses erreurs, qui provenaient, disait-il, de son extrême jeunesse; il se plaignait en même temps de ce que l'empereur ne maintenait pas sa promesse en exigeant que les peuples prêtassent serment de fidélité à lui-même, et non au saint-siège; il le blâmait également de retenir à sa cour l'évêque Léon et Jean, diacre-cardinal, deux prêtres qui étaient de son église.

Othon répondit au saint-père : « Il est vrai que j'ai pro- » mis de rendre à la chaire apostolique toutes les terres de » Saint-Pierre qui tomberaient en ma puissance; et c'est pour » accomplir religieusement toutes mes promesses que je veux » chasser Bérenger de sa forteresse. Quant aux prélats Léon » et Jean, que vous m'accusez de retenir prisonniers, je vous » déclare qu'ils ont été arrêtés lorsqu'ils étaient en route pour